

Rappel SMICTOM

Suite au contrôle qualité des sacs jaunes par le SMICTOM, plusieurs erreurs ont été constatées.

Pour rappel :

- merci d'utiliser des sacs jaunes SMICTOM
- les mouchoirs/essuie-tout/serviettes en papier/cartons souillés type pizza sont à jeter dans les biodéchets ou les ordures ménagères
- le polystyrène (hors barquette) est à jeter en déchetterie
- les dosettes de café en alu ne peuvent être mises dans les sacs jaunes que si elles sont vidées (sans café donc !)
- les objets en plastique ne sont pas des emballages, ils vont eux aussi en déchetterie ou en ordures ménagères
- les cartons peuvent être collectés avec les sacs jaunes à condition qu'ils soient pliés, et que le volume ne dépasse pas 0.5 m3. Si le volume est supérieur, les cartons doivent être déposés en déchetterie.

Si votre sac a une étiquette orange, il vous appartient de le ramener chez vous pour le retrier et de le redéposer à la prochaine collecte.

En ce qui concerne la distribution des sacs jaunes et des sacs kraft, les deux se font désormais en Mairie aux horaires d'ouverture.

Votre dotation annuelle est composée de 2 rouleaux de sacs jaunes/personne et un lot de 50 sacs kraft/personne. Vous pouvez venir en récupérer la moitié dès maintenant. A noter qu'un rouleau de sacs jaunes comprend 26 sacs. Une personne dispose donc de 52 sacs à l'année, soit 1/semaine (ou 2 par ramassage). Si besoin, vous pouvez acheter au SMICTOM un rouleau supplémentaire qui sera facturé 1.57 Euros.

Des doutes, des questions ?

Contactez le SMICTOM au 03 84 54 69 44

Plus de conseils sur <https://www.smictom-zsv.fr/>



Les sacs de pelets ne sont pas des sacs de collecte



Merci d'utiliser les sacs fournis par le SMICTOM ✓

Calendrier—dates à réserver !

Le club de l'amitié : ouvert à tous, les mardis des semaines paires de 14h30 à 16h30 à la salle.

Zumba, Chorale, Percussions et Gym : toutes les semaines, renseignements : asschapellose@aol.com

6 avril : AG Liber Project, AG Lachapelloise

4 et 5 mai : marché aux fleurs

8 mai : cérémonie officielle

Samedi 1 juin : fête des voisins au stade

9 juin : élections européennes

27 juin : spectacle de fin d'année des activités Lachapelloise

7 juillet : vide-greniers (à confirmer)

11 novembre : cérémonie officielle

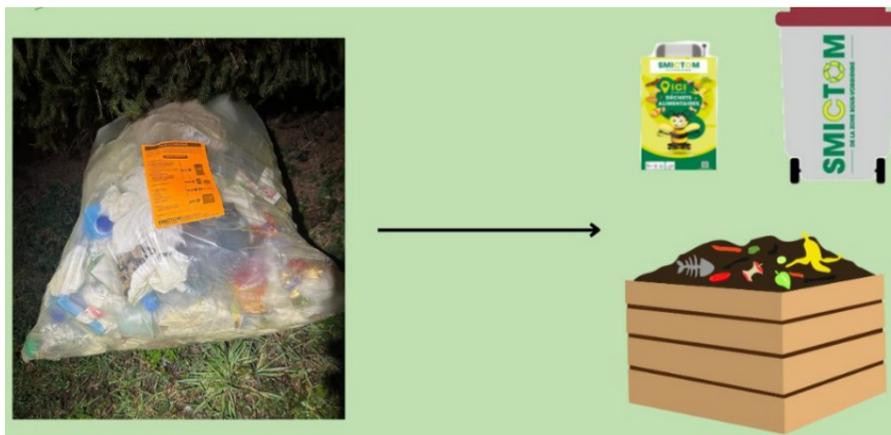
Dimanche 24 novembre : 80 ans de la libération

Samedi 30 novembre : Téléthon

Dates à définir : fleurissement et journée citoyenne

Fermeture Mairie

La mairie sera fermée le 9 avril en raison d'une formation. Merci pour votre compréhension.



Les mouchoirs/essuie-tout/serviettes en papier ne sont pas à déposer dans les sacs jaunes ✗

Les mouchoirs/essuie-tout/serviettes en papier sont à déposer dans le bac à ordures ménagères, le composteur ou le biodéchet ✓

Numéro 114—mars 2024

Quoi de neuf ?

Lachapelle sous Rougemont

Madame, Monsieur,

Depuis quelques jours, notre nouveau site internet est enfin en ligne. Je vous invite à aller le découvrir et n'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques. Je remercie Pierre-Claude qui a mené à bien ce projet, un gros travail a été réalisé et maintenant il faut aussi le faire vivre.

Comme tous les ans à cette même période, nous travaillons à **l'élaboration du budget**. Il sera voté par le conseil municipal le 12 avril. Le résultat de l'exercice 2023 est positif, les dépenses de fonctionnement sont de 302 000 €, en baisse de 5%. Quant aux recettes elles sont de 522 109 € (avec 62 416 € de ventes de bois). Ces bons résultats nous permettent de préparer l'exercice 2024 sereinement, même si je m'attends encore cette année à voir une diminution des dotations de l'Etat... **Dès que le budget 2024 aura été validé nous mettrons à votre disposition l'ensemble des chiffres.**

Pour l'investissement certains dossiers sont déjà lancés, je pense notamment à la réhabilitation du bâtiment mairie-école création de logement. La première tranche se termine, **le premier appartement devrait être ouvert à la location pour le mois de juin.** Nous avons débuté la 2ème tranche, création de deux autres logements et surtout la réfection complète de la salle de classe et de celle du milieu. Les demandes de subventions ont été faites et nous avons déjà une première notification de 90 000 € dans le cadre du Fond Vert (dispositif de l'Etat). Le coût de cette 2ème tranche est de 296 000 € H.T.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons validé la vente d'un terrain communal (environ 13 800 m2) situé près de la Carrosserie à ENEDIS pour **l'implantation d'un poste source**. Nous leur avons demandé la somme de 250 000 €, ainsi qu'un aménagement paysager afin qu'il soit le moins visible possible. **Dès validation, nous vous présenterons dans un prochain bulletin, l'aménagement qui sera fait.**

Bien cordialement à vous.
Votre Maire, Eric PARROT

FETE DES VOISINS—1ER JUIN !

Réservez dès à présent dans vos calendriers votre soirée du samedi 1er juin !

Le conseil municipal vous prépare un moment convivial au city stade à partir de 18h30 :

- ◆ Apéritif offert par la commune
- ◆ Repas partagé
- ◆ Séance de cinéma vers 21h30

Un groupe de travail a été créé pour finaliser l'organisation (choix du repas, du film...). Si vous êtes intéressé pour le rejoindre, merci de contacter Céline CONILH NOBLAT (celine.conilh@gmail.com).

PORTE DES ERRUES

Ce portail créé en 2005 par Pierre Le Preux, membre du comité de pilotage de la manifestation Sous La Ligne Bleue, a retrouvé une jeunesse ! Les élus de St Germain Le Châtelet, ont décidé du remplacement du fût de bois vieillissant, afin de pérenniser ce portail au rond-point des Errues. La volonté de Pierre Le Preux était de marquer le lieu d'une structure monumentale, pour que le public s'oriente au mieux vers le départ des sentiers, d'où le tronc taillé en biseau comme une pointe signalétique. Hymne à notre région sous vosgienne, puisque des éléments naturels locaux avaient été choisis, pierres de la carrière de Rougemont le Château, bois des Vosges, pour construire le portique afin de cadrer le regard sur le paysage vosgien. L'utilisation du bleu rappelle bien entendu la ligne Bleue de nos sommets.



LISTE ELECTORALE

Les élections européennes se tiendront le dimanche 9 juin 2024. Elles ont lieu tous les 5 ans et permettent d'élire les représentants au Parlement européen au suffrage universel direct à un tour.

Pour pouvoir voter, pensez à vous inscrire sur les listes électorales si vous avez déménagé ou si vous allez voter pour la première fois.



Vous avez jusqu'au 1er mai pour vous inscrire sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> et **jusqu'au 3 mai pour vous inscrire en mairie.** Pensez à vous munir de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et du formulaire cerfa n°12669.

RECHERCHE BÉNÉVOLES

Comme chaque année, l'association La Chapelloise organise un grand marché aux fleurs et aux légumes. Cette année, il aura lieu les 4 et 5 mai !

Un tel évènement nécessite du travail en amont mais aussi des bras le jour J. **Nous cherchons donc des bénévoles prêts à venir aider une journée ou une demi-journée.** Bonne humeur assurée :-)

Il n'est pas nécessaire d'être un expert ; il y a des missions pour toutes les envies et toutes les compétences !

Les plus jeunes pourront pousser les boyards (les éventuels pourboires aideront à financer le voyage des CM2).

N'hésitez pas à contacter l'association pour en savoir plus : asschapelloise@aol.com 06 40 16 82 41

80 ANS DE LA LIBÉRATION

Le Conseil Municipal souhaite organiser un évènement le dimanche 24 novembre pour marquer les 80 ans de la libération de notre village.

Tout reste à organiser : si ce projet vous intéresse, si vous avez des photos d'époque, des témoignages, des articles de journaux...merci de contacter David DIDELOT au 06 09 38 60 19.

Toutes les idées sont les bienvenues, n'hésitez pas et n'oubliez pas de noter la date dans vos calendriers !



NOUVEAU SITE INTERNET

Notre nouveau site est en ligne ! L'adresse n'a pas changé <https://lachapelle-sous-rougemont.fr/> Une navigation simplifiée et plus intuitive, des rubriques mises à jour, un visuel plus moderne et une version qui est aussi lisible sur ordinateur que sur téléphone portable !

Il peut rester quelques erreurs ou quelques rubriques à remplir, n'hésitez pas à remonter en Mairie les difficultés constatées. Les entreprises peuvent nous contacter pour modifier leurs fiches (rubrique Vivre Ici) ou pour nous faire part d'un éventuel oubli.



MARCHÉ DE PÂQUES

DIMANCHE 24 MARS
Rencontrez nos artisans locaux

Salle des associations
11 rue général de Gaulle

10H 17H30

Restauration et buvette sur place
En association avec
le Pain enchan'thé du village

Menu à 15e
Bouchées à la reine (veau)
Spaetzles
Fondant au chocolat

Menu à 13e
Tartiflette
Fondant au chocolat

Réservation possible au 07.67.88.13.28